

*Association des Résidents des Pléiades*



# Sommaire

1	<i>Édito</i>
2	<i>La Neuve : une histoire lacunaire</i>
3	<i>La Neuve : vers une remise à neuf ?</i>
4-5	<i>Nos forêts</i>
6-7	<i>L'année en photo</i>
8-10	<i>Sampo Valtonen, freerider</i>
11	<i>Nouvelles et affaires en cours</i>
12	<i>Un peu de détente</i>
13	<i>ARRP</i>

# Agenda 2014

6 Juin	<i>Assemblée Générale 2014</i>
21 Juin	<i>Saint-Jean</i>
6 Décembre	<i>Saint-Nicolas</i>

# Edito

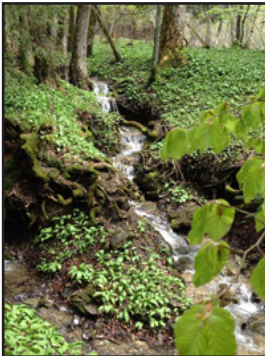
« Après les énergies renouvelables, la forêt et les alpages... Ils ne tournent pas au vert foncé dans cette association ? » Il est vrai que nous pourrions parler état des routes, trafic et vitesse, impôts communaux, mais ce bulletin se veut ouverture sur notre région, modeste regard sur un lieu qui nous est cher. Dès lors, notre patrimoine, qu'il soit naturel, façonné ou entretenu par l'homme, en est indissociable.

De plus, un membre qui glisse un jour dans ma boîte aux lettres quelques images de chevaux débardant nos forêts m'incite à poser la question de la gestion forestière. Comme une preuve de l'actualité de ce thème, la reconstruction du chalet de la Neuve avec du bois de nos forêts s'invite dans nos pages. Puis, pour quitter le plancher des vaches, j'ai voulu vous faire découvrir qu'à quelques mètres de certains d'entre nous vivait un jeune talent promis à un bel avenir. Attaché à ces lieux mais surtout amoureux de la glisse, Sampo Vallotton rêve de victoires dans le monde du freestyle. Ses excellents résultats laissent augurer de triomphantes pirouettes.

Finalement, parce que nul mieux que les grands auteurs ne savent chanter la beauté, et parce que celle de la forêt est atemporelle et jamais démodée, je vous offre, comme mise en bouche, cette ode éloquente de François-René de Châteaubriand.

Anne-Laure Emmenegger

## La forêt



A-L Emmenegger

Forêt silencieuse, aimable solitude,  
Que j'aime à parcourir votre ombrage ignoré !  
Dans vos sombres détours, en rêvant égaré,  
J'éprouve un sentiment libre d'inquiétude !  
Prestiges de mon coeur ! Je crois voir s'exhaler  
Des arbres, des gazons une douce tristesse:  
Cette onde que j'entends murmure avec mollesse,  
Et dans le fond des bois semble encor m'appeler.  
Oh ! que ne puis-je, heureux, passer ma vie entière  
Ici, loin des humains !... Au bruit de ces ruisseaux,  
Sur un tapis de fleurs, sur l'herbe printanière,  
Qu'ignoré je sommeille à l'ombre des ormeaux !  
Tout parle, tout me plaît sous ces voûtes tranquilles;  
Ces genêts, ornements d'un sauvage réduit,  
Ce chèvrefeuille atteint d'un vent léger qui fuit,  
Balancent tour à tour leurs guirlandes mobiles.  
Forêts, dans vos abris gardez mes vœux offerts !  
A quel amant jamais serez-vous aussi chères ?  
D'autres vous rediront des amours étrangères;  
Moi de vos charmes seuls j'entretiens les déserts.

*In Tableaux de la nature, 1789*

# La Neuve : une histoire lacunaire

Le 14 mai 2012, le chalet d'alpage de la Neuve, propriété de la commune de Blonay, lieu de production des fromages de la Société d'alpage de Blonay (dont Jean- Claude Biver, patron de Hublot, fait partie), a été complètement détruit, ravagé par les flammes. L'intervention combinée des sapeurs-pompiers de la Riviera, de Montreux, de Châtel-St-Denis et de Lausanne n'y a rien changé. Par chance, aucun blessé n'est à déplorer, mais il ne reste guère que les fondations du chalet.



La Neuve, reproduction tirée du préavis municipal

Lorsque la Municipalité a dû préparer des documents pour le préavis en vue de la reconstruction, un autre désagrément est apparu. Il n'y a pour ainsi dire pas de trace au sujet du Chalet de la Neuve dans les archives, seuls quelques éléments ont été trouvés. Les voici :

En 1764, l'alpage de la Neuve est exploité par les gens de Tercier.

Le chalet de la Neuve est signalé sur un plan de 1836. Ce qui a été découvert également, c'est qu'il est loué une première fois en 1891 à la Société d'alpage de Blonay. Elle louait en même temps l'alpage de Mouce. Mais au tournant du XXe siècle, la commune de Blonay décide de reprendre uniquement l'alpage de Mouce pour y placer le jeune bétail.

La Société d'alpage de Blonay va louer celui de Saudanne pour les vaches laitières et supprimer le train de génisses. Nous n'avons pas de traces de l'exploitation de la Neuve à cette époque.

En 1925, l'épidémie de fièvre aphteuse atteint l'alpage de la Saudanne. Le bétail, soigné sur place, sera ensuite descendu en Mouce. Beaucoup de bêtes ont été réparties dans divers chalets sur les Pléiades. Des bêtes mortes ont été enterrées sur place. Puis toutes les bêtes vivantes ont été envoyées aux abattoirs de Bâle en décembre. En effet, aucune guérison n'était possible.

Ce n'est qu'en 1939 que le chalet de la Neuve sera à nouveau loué par la société d'alpage de Blonay. Ainsi la fabrication du fromage pourra reprendre.

Des comptes de 1989 indiquent que le prix facturé au propriétaire mettant une vache à l'alpage est de Fr. 600.- et de Fr. 240.- pour une génisse. Le propriétaire, s'il le souhaitait, pouvait participer à des corvées sur place et ainsi bénéficier de réductions en fonction des journées accomplies. Cette même année, 20 porcs engraisés sur place, principalement avec le petit lait, seront vendus Fr. 5.- le kilo à l'automne.



Photo aérienne de la Neuve, Archive de Blonay

L'exploitation des alpages s'est fortement mécanisée. La seule chose qui reste est le partage du fromage qui se fait en fonction des têtes de bétail et des parts que les membres de la société possèdent.

Donc si quelqu'un trouve des éléments au sujet du chalet de la Neuve, c'est avec plaisir que les archives de Blonay les collectent.

Gianni Ghiringhelli  
Blonay

# *La Neuve : vers une remise à neuf ?*

Après l'incendie de 2012, la Municipalité et le Conseil Communal se sont interrogés quant à la nécessité de reconstruire ce chalet d'alpage. Il apparaît clairement que pour la sauvegarde du patrimoine historique de la Commune, mais aussi simplement pour éviter que la forêt ne mange le pâturage si l'estivage du bétail est rendu impossible en raison de l'absence de chalet, cette reconstruction est indispensable. Un préavis relatif aux frais d'une phase d'étude et de suivi de la reconstruction a été accepté en 2013. Celui concernant la reconstruction à proprement parler a été retiré en mars 2014 pour des raisons de mauvaises estimations des coûts de la part de l'architecte. Il devrait prochainement être à nouveau soumis au Conseil Communal.

## **Une volonté d'agrotourisme refusée par l'Etat, mais le fromage sera roi**

Dans le projet actuel, le lieu de fabrication du fromage a été prévu assez grand pour faciliter le travail des fromagers, mais aussi pour accueillir les personnes intéressées à découvrir cette manière de faire ancestrale. Partage de traditions et ouverture aux promeneurs de passage sont indispensables pour maintenir vivant notre patrimoine.

Bien évidemment, la cave à fromage d'un chalet d'alpage est un élément important à prendre en considération dans ce type de reconstruction car le but est de pouvoir stocker et affiner directement sur place les pièces de fromage, ceci pour améliorer la qualité mais aussi le rendement. Si l'on peut imaginer que du lait d'alpages voisins soit repris, le fromager pourra compter sur celui des 30 vaches qui trouveront une place dans l'étable. Le maintien de la porcherie permettrait de mettre en valeur le petit-lait comme aliment pour les porcs.

Dans son projet initial, la Commune avait prévu des locaux agritouristiques. Ces derniers n'ont malheureusement pas été acceptés par les Services de l'Etat. C'est d'autant plus regrettable que les revenus de l'agriculture ne sont pas destinés à grimper et que la diversification semble indispensable dans un avenir plus ou moins proche pour assurer l'exploitation future de ces chalets d'alpage.

## **Patrimoine architectural et bois local**

Si le sous-sol et le rez devraient être réalisés en maçonnerie, l'épicéa et le sapin provenant des forêts communales seront à l'honneur pour la charpente et la poutraison faisant office de plancher. Cet élément est particulièrement important car l'on sait, comme le relève dans nos pages M. Monachon, garde forestier sur notre commune, qu'il est nécessaire d'utiliser nos propres ressources avant de faire venir du bois d'endroits parfois très éloignés. En construisant avec des essences régionales, la Commune désire montrer l'exemple et prouver que c'est possible. Tout le bois utilisé portera le label COBS, Certificat d'Origine Bois Suisse. De même, la couverture de la toiture devrait être exécutée en tavillons pour maintenir le patrimoine architectural montagnard construit au fil des siècles par les artisans attentifs à préserver la tradition, et soucieux également d'exploiter la proximité des ressources naturelles.

Une petite station photovoltaïque complètera cette volonté écologique pour éviter une utilisation trop intensive de la génératrice et limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

On constate clairement la volonté des Autorités de faire de cet objet une référence dans la filière du bois régional et un exemple de développement durable. Reste à trouver des solutions quant à l'aspect financier du projet qui semble fort complexe. Dans une période où les comptes de la Commune ne sont pas aussi verts que ses pâturages, on risque bien d'en faire tout un fromage !



Ce label permet de vérifier la provenance du bois utilisé afin de valoriser le produit de nos forêts et de faire un geste pour l'environnement

Anne-Laure Emmenegger

# Nos forêts

## Un garde forestier au service de notre patrimoine



E. Monachon

Un ciel d'un bleu immaculé, un soleil presque ardent pour un premier jour de printemps et les Pléiades qui se détachent de ce fond idyllique. Assise à une terrasse, j'attends mon interlocuteur du jour. Un homme qui, adolescent, alors qu'il ne savait pas quelle direction prendre, entend le son d'une hache sur un arbre et voit un type seul, avec son chien, dans une forêt près de la Cure. « J'ai immédiatement su que c'était ce que je voulais faire! Malgré les kilomètres que je devais parcourir en boguet pour rejoindre le lieu du stage commencé juste après, sous la neige et dans le froid, je n'en ai jamais démordu. Et aujourd'hui encore, si je devais changer de métier, je ne saurais pas vers quoi aller. » Pour cause, Eric Monachon veille avec passion sur 1860 hectares de forêts répartis sur huit communes : Blonay, Saint-Légier, Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier, Corseaux et Jongny. A l'image d'un grand jardin, plusieurs carreaux sont entretenus. Certains sont travaillés annuellement d'autres tous les 15 à 20 ans selon des directives

soigneusement réfléchies. Car si d'aucuns considèrent trop souvent les forestiers comme des « massacreurs de la nature », c'est tout l'inverse qui guide jour après jour Eric Monachon : « Chaque acte est réfléchi. On ouvre la forêt pour amener de la lumière, pour accélérer le processus, le cycle naturel de croissance ». La gestion et le développement durable font partie de son quotidien.

## Un généraliste pour protéger la forêt

Il est fréquent maintenant que de nombreux spécialistes cherchent à protéger ces espaces : biologistes, ornithologues, entomologistes, champignoneurs ; chacun a sa propre vision de la forêt idéale et sur la façon de la préserver. C'est pour cela que le garde-forestier offre un regard de généraliste bienvenu. Il tient compte selon l'endroit du rôle prépondérant de la forêt (production, protection, accueil, biodiversité). La Confédération exige que 10% de notre territoire soit préservé. C'est ainsi, qu'une réserve naturelle située dans la région du Folly-Molard s'apprête à sortir du bois. Si les exploitants de chalets d'alpage pourront, sur autorisation, prélever du bois pour leur chauffage ou leurs piquets de pâturage, les promeneurs découvriront des panneaux informatifs leur indiquant que rien ne doit être soustraits de cette zone. D'une surface minimum de 100 hectares, ces réserves naturelles ont pour but de laisser la forêt évoluer seule : vieux bois et arbres écroulés côtoieront de jeunes pousses, mais aussi des insectes, des oiseaux et des espèces de plantes qui profiteront tous de ce cycle naturel recréé. A côté de ces réserves, des îlots de sénescence, soit de vieux bois, sont également à l'ordre du jour. Là encore, mais sur une surface plus petite (1 hectare) composée de gros bois, il est question de s'engager à ne pas intervenir pour une durée de 50 ans. Le chêne de nos livres pour enfant n'a pas disparu : on cherche aussi à protéger régulièrement de gros arbres « habitat » dans lesquels pics et autres habitants de la forêt ont trouvé refuge.

## Et le nettoyage des forêts ? C'est du passé ?

Certains d'entre nous se rappellent des forêts dans lesquelles on pouvait marcher sans peine. Aujourd'hui, aller aux champignons est parfois synonyme de gymkhana. Pourtant, c'est au bénéfice de nos forêts. Il faut admettre qu'au départ, ce sont des considérations économiques qui ont poussé les responsables de la gestion de ces espaces à laisser sur place ce qui ne pouvait être valorisé. Mais très vite, les protecteurs de la nature ont constaté qu'on enrichissait ainsi cet écosystème. « Avant, tout était ramassé pour le chauffage, les propriétaires passaient du temps à nettoyer les forêts car c'était rentable et ils avaient l'utilité de ces produits.

Mais en faisant cela, on appauvriissait la forêt sans le savoir. » Alors, à la vaudoise, on a entassé les branches pour nettoyer en partie. Cela ne faisait que prolonger le temps de décomposition, sans compter le travail engendré. Au contraire, la technique utilisée aujourd'hui qui consiste à étaler les branchages au sol permet de le recouvrir d'une couche d'humus bienvenue, et cela finalement assez rapidement.

« Beaucoup nous accusent de favoriser ainsi la prolifération du bostryche. C'est une erreur ! cet insecte fait partie du cycle de la forêt, il a toujours été présent. Ce petit coléoptère s'attaque au bois vert ou affaibli. Or, comme nous effectuons les coupes en hiver, lorsque la sève est descendue, le bois étalés est sec au printemps. »

### **Le cheval dans nos forêts, un travailleur coûteux et exigeant**

Si cela paraît idéal, il est malheureusement impossible de trouver suffisamment de personnes prêtes à débarder avec des chevaux. Les coûts, mais aussi la difficulté du métier de bûcherons poussent à une utilisation intelligente des machines. « Un bon forestier-machiniste, qui aime la forêt, sait comment faire pour avoir le moins d'impact négatif possible. Mais dans tous les cas, à partir du moment où on décide d'agir, cela aura une incidence sur le milieu. Il suffit d'en être conscient et de bien réfléchir avant de faire le travail. » C'est peut-être la critique qui blesse le plus Eric Monachon, mais aussi les bûcherons qui sont la cible de remarques fréquentes : Non, ils ne cherchent pas à détruire la forêt, mais au contraire, à l'aider à se développer. « Elle se débrouillerait toute seule, mais on lui donne un petit coup de pouce ! On accélère le processus de développement ». La loi forestière fédérale, qui date du XIXe siècle, le dit clairement dans son article no 3 « l'aire forestière ne doit pas être diminuée ». Généralement l'on coupe l'accroissement annuel, c'est-à-dire l'intérêt, et l'on maintien le capital, même si celui-ci devrait être légèrement diminué afin de rajeunir au mieux ce patrimoine.

### **« On demande plus au bois qu'aux autres matériaux »**

A la fois énergie et matériau, le bois est toujours trop peu valorisé. C'est d'ailleurs une tâche qui tient à coeur au forestier : évaluer la meilleure utilisation possible du produit de nos forêts. « La demande en bois énergie est en hausse, mais les prix ne changent pas alors qu'il devrait être rentable. Les centrales de chauffage à distance avec des plaquettes représentent une excellente solution pour valoriser les sous-produits de nos forêts. A Blonay, une deuxième chaudière sera installée, car la première ne suffit plus. »

C'est dans le domaine de la construction que les mentalités doivent encore changer. En effet, si les constructions à ossature bois sont de plus en plus fréquentes, on se soucie trop peu de l'origine de la provenance de ce matériau. Le projet de reconstruction du chalet de l'alpage de la Neuve, détruit par un incendie en 2012, cherche à prouver qu'on peut bâtir avec des essences régionales : prévu en sapin blanc, il sera réalisé avec du bois de nos forêts.

« C'est un produit dénigré pour des questions esthétiques car il comporte trop de nœuds, mais dans le cas de granges, étables ou fermes, il serait parfait. Nous devons communiquer pour montrer que les produits locaux doivent être plus utilisés. »

### **Et si...**

Bien qu'il ne passe guère plus que 60% de son temps à parcourir les forêts parce que l'administratif l'emporte trop souvent, notre garde-forestier n'en reste pas moins passionné. Et si, au détour d'un sentier, une bonne fée des bois lui tendait une baguette magique ? « Bonne question... Le problème est surtout économique, car le bois n'est pas rentable. Alors peut-être changer les mentalités : qu'on rende au bois sa valeur... » A nous de faire passer le message !



E. Monachon

Anne-Laure Emmenegger

# *L'année en photo*

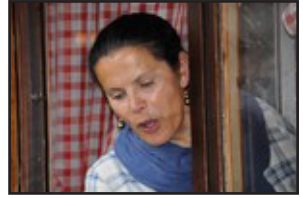
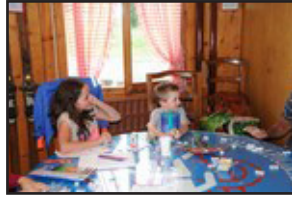
## **Assemblée Générale (07.06.13)**



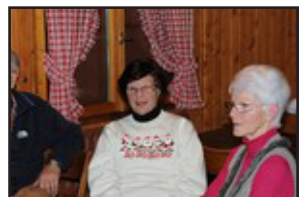
## **Saint-Jean (29.06.13)**







**Saint-Nicolas (07.12.13)**



Merci à Werner Stegmann et Jean-François Coderey  
pour ces magnifiques photos

# Sampo Vallotton, freerider

Après les pistes des Pléiades, il s'envole bien au-delà...



Joris Blanc

Sampo Vallotton, 18 ans, rêve de passer sa vie sur les skis depuis longtemps déjà. Pendant une année, c'est devenu son quotidien. En effet, adepte du ski freestyle après avoir testé la compétition en alpin, il a pris une année sabbatique après l'obtention de sa maturité gymnasiale pour voir si, à force d'entraînements, il pouvait espérer percer dans ce milieu si difficile. Pari réussi.

- *Freeride, freestyle, on en perd un peu son latin... Comment pourrais-tu expliquer en quoi consiste ton sport ?*
- C'est vrai que pour les non-initiés, ce n'est pas toujours facile à comprendre. Je pratique le ski freestyle. En fait, il s'agit de s'élancer sur des tremplins ou de glisser sur des modules - rails en métal, boîtes, tonneaux, tout ce qui peut glisser en fait – en effectuant des figures. Tout cela se déroule dans un snowpark, un lieu construit pour cette pratique. C'est d'ailleurs pour le fun que j'ai commencé. Je faisais de la compétition en ski alpin et le ski freestyle, c'était mon plaisir. Puis je me suis intéressé aux structures qui me permettraient de me perfectionner dans ce domaine et c'est comme ça que j'ai commencé chez Ski Romand dans le groupe freestyle. J'ai débuté par des concours régionaux puis, au fur et à mesure que mes résultats s'amélioraient, j'ai pu m'inscrire à des compétitions plus importantes.
- *Financièrement, c'est plus facile lorsqu'on est dans une structure ?*
- Par vraiment. La structure permet de négocier les inscriptions aux concours, de faire certains trajets, d'offrir des entraînements, ce qui est déjà beaucoup. Mais pour tout le reste, on cherche des sponsors. J'ai eu la chance de trouver une entreprise qui ne s'intéressait pas uniquement aux résultats mais qui voulait vraiment que son image soit diffusée. C'est pour cela que la grande majorité des skieurs freestyle font des photos et des vidéos. Les marques ont besoin d'une image. Il y a des skieurs qui abandonnent la compétition pour ne faire plus que de la vidéo et des photos, mais souvent on combine les deux.
- *Pourquoi une année sabbatique, cela n'a-t-il pas fait peur à tes parents ?*
- C'est vrai qu'au début, ils avaient de la peine à considérer cela comme un sport. Il le voyait plus comme un hobby, une passion pour le plaisir. Mais après cette année, ils ont vu l'entraînement nécessaire. Je suis toute l'année 4 jours par semaine sur les skis, et deux autres jours à travailler en salle sur les figures. Car avant de réaliser un saut sur la neige, il faut l'avoir imaginé dans sa tête. L'entraînement en salle est très important. On cherche alors les trampolines, les plongeoirs, tout ce qui nous permet de travailler l'équilibre. Le skate est aussi un moyen de rester dans la glisse. Et le 7e jour, repos !
- *Quel était l'objectif de cette année de pause au niveau des études ?*
- Je voulais voir si, en consacrant tout mon temps à ce sport, je parvenais à faire des résultats. Et le pari est gagné. Je ne m'attendais pas à ce que cela soit si positif. Les progrès en une année ont été énormes et les places atteintes dans les différentes compétitions auxquelles j'ai participé le montrent. J'ai réussi à décrocher une 13e place à la finale de la Coupe du monde à Corvatsch et j'ai terminé 3e d'une manche de la Coupe d'Europe en Autriche. Je ne pouvais rêver mieux. Et tout cela en une année.

- *Convaincu, alors tu repars pour un tour ?*
- Evidemment. Je suis tellement amoureux du ski que je ne pourrais pas vivre sans. Et surtout je vois que cela marche, donc je veux continuer. L'image du freeski doit encore s'améliorer. Les compétitions restent peu médiatisées, mais les Jeux Olympiques à Sotchi ont montré que ce n'était pas de la rigolade. Nous ne sommes pas trop mal lotis en Suisse. Les structures existent, même s'il y a peu de Romands, ce qui se retrouve dans de nombreux autres sports. C'est vrai que c'est difficile de monter, mais une fois qu'on est au sommet, c'est facile d'y rester. Bien évidemment, les pays comme les Etats-Unis ou le Canada bénéficient de moyens beaucoup plus importants. Les talents sont immédiatement intégrés à des structures très efficaces. Les médailles qu'ils ont faites aux JO étaient prévisibles. Mais par rapport à d'autres pays, comme la France, nous ne sommes pas trop en retard. Les marques et sponsors contribuent aussi beaucoup à montrer ce sport. C'est donc très important d'entrer dans la production d'un film pour se faire un nom.
- *Parce que plus on est vu, plus on a de sponsors, plus on a d'argent, plus on peut s'entraîner, meilleur on devient...*
- Exactement, c'est aussi un sport d'image. Pour certains d'ailleurs, le fait que cela devienne un sport olympique n'était pas une bonne chose. Ils craignaient que le freestyle, qui signifie style libre, ne devienne comme le ski acrobatique : quasi gymnique, sans liberté, avec des mouvements imposés. Pour le moment, ce n'est pas le cas. C'est vrai que la Fédération Internationale de Ski le prenait alors sous son égide, ce qui lui donnait un côté très structuré, formel, mais pour l'instant, l'impact est plutôt positif. Tout notre travail est mis en évidence.
- *Pour l'année prochaine, même formule magique ?*
- Grâce à mes résultats, j'ai de grandes chances de pouvoir entrer à Swiss Ski. C'est aussi pour cela qu'une 2e année est indispensable. C'est plus un statut qu'autre chose, mais cela me permettra d'accéder plus facilement aux championnats du monde. Je pourrais aussi bénéficier de leurs structures et des camps d'entraînements. J'entrai comme cadre C et si tout se passe bien, je peux espérer gravir les deux derniers échelons pour pouvoir, pourquoi pas, vivre de cela.
- *Ta prochaine étape ?*
- Les Championnats Suisse à Corvatsch, aux Grisons, les 11 et 12 avril prochains. (Ndlr : Il terminera 4ème. Bravo !)
- *On ne peut que te souhaiter un podium alors...*
- Effectivement ! Mais dans tous les cas cette saison aura été à la hauteur de mes attentes. Je me réjouis de la suite.

Propos recueillis par Anne-Laure Emmenegger



Joris Blanc



Joris Blanc

**Sampo fait partie de la section freestyle de l'association Ski-Romand. Nous avons demandé à son responsable, Grégoire Marguet, également président du Tour Freestyle Romand, de nous parler de ce sport en plein essor et d'évoquer le parcours de Sampo.**



G. Marguet

Je pense que l'image du freestyle a fortement et positivement évolué ces dernières années. Les récents Jeux Olympiques ont fait connaître au grand public ce sport et ont permis, me semble-t-il, de lui donner une bonne image et une certaine reconnaissance. Les riders ont montré un état d'esprit très positif. J'espère que les athlètes vont garder cette mentalité quelque peu différente, axée parfois autant sur le plaisir et l'esthétisme que sur la simple performance.

Les qualités d'un freeskieur sont multiples. Comme pour toute discipline sportive, la condition physique et la coordination constituent la base. Pour le freeskieur, une bonne technique de ski et une bonne base gymnique sont nécessaires. La maîtrise de son corps dans l'espace est une autre qualité

importante tout comme la notion de prise de risques ou la capacité à les maîtriser. Un développement harmonieux de ces qualités semble nécessaire pour assurer les progrès des athlètes en préservant au mieux leur santé.

En Suisse, l'avenir d'un jeune sportif est trop incertain pour pouvoir tout miser sur le sport. Il est donc nécessaire pour un jeune de concilier la pratique de son sport et la poursuite de son parcours scolaire ou de ses études. Dans ce sens, les résultats scolaires sont, pour moi, plus importants que les résultats sportifs. Un jeune devrait donc toujours poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un certificat d'apprentissage ou d'une maturité pour s'assurer un avenir après sa carrière sportive. Pour le freeski, le gymnase de Brigue permet de concilier sport et études pour les athlètes de Suisse romande mais cette structure est relativement récente.

Les progrès de Sampo cette année sont impressionnants. Après ses premiers résultats au niveau national la saison passée, Sampo a fait ses premières compétitions internationales avec quelques résultats exceptionnels (notamment une 13ème place en coupe du monde à Corvatsch et une 3ème place en coupe d'Europe en Autriche). Les classements généraux au niveau européen et mondial illustrent cette progression :

- 19ème en coupe d'Europe (classement FIS)
- 44ème en coupe du monde (classement FIS)
- 56ème en coupe du monde (classement AFP)

Ces résultats sont excellents pour une première année au niveau international et Sampo a de fortes chances d'intégrer les cadres Swiss-ski prochainement. BRAVO !

Grégoire Marguet  
Responsable freestyle Ski-Romand  
Tour Freestyle Romand

# *Nouvelles et affaires en cours*

## **Abonnement de saison Ski et Train**

Le comité désire attirer l'attention de ses membres sur le fait que depuis cette saison, les pendulaires ne peuvent plus utiliser l'abonnement de saison « Train & Ski » comme ils le faisaient ces dernières années. Il est réservé uniquement pour aller skier et pour des trajets occasionnels jusqu'à Vevey ou Blonay.

## **Histoire de nos alpages**

Un nouveau livre de Mme Hirtzel vient d'être imprimé retraçant les 200 ans d'histoire de l'alpage du Gros Caudon. Informations et commandes possibles auprès de M. Christophe Schneiter ou d'Anne-Laure Emmenegger

## **Taxe poubelle : premiers chiffres**

Lors de notre dernière AG nous vous avons annoncé un changement en ce qui concerne les déchets, ce qui est en place depuis le début de l'année. Voici quelques chiffres à titre indicatif et assez significatif pour le mois de janvier 2014 en comparaison de janvier 2013.

	<b>Janv. 2013</b>	<b>Janv. 2014</b>	<b>Diff. tonne</b>	<b>Diff. %</b>
Incinérables	109.56	67.83	- 41.73	- 38.09
Papier cartons	33.06	39.87	6.81	20.60
Aluminium et boîtes	1.43	2.1	0.67	46.85
Verre	30.34	25.08	- 5.26	- 17.34
Encombrant	13.22	15.25	2.03	15.36
Bois	17.08	13.23	- 3.85	- 22.54
Déchets cuits et crus	0	5.28	5.28	
<b>Totaux</b>	<b>204.69</b>	<b>168.64</b>		

Au vu de ces chiffres on peut constater que la population joue le jeu et c'est de bon augure pour la suite. Néanmoins, les employés communaux remarquent qu'il y a plus de déchets encombrants, papiers et autres matières recyclées déposées à côté des containers, provoquant un surplus de travail. A nous d'être corrects et de faire l'effort de mettre les déchets là où ils doivent aller.

## **Une buvette d'été à Lally ?**

Vous savez que l'ARP s'était associée aux habitants des environs de la Ferme Brûlée dans le recours jusqu'au Tribunal Fédéral (TF) contre « l'autorisation d'aménagement d'une buvette d'été ». Le 22 novembre 2013, il a été déclaré irrecevable. Vincent Beringhs : « Cet arrêt est extrêmement décevant au vu des efforts déployés par les habitants de Lally et les associations. Il contient tout de même un élément important : le TF affirme qu'une autorisation de construire ne peut être délivrée par la Municipalité que si les raccordements aux réseaux d'eaux de la parcelle sont inscrits au registre foncier. La Municipalité doit également s'assurer que « la servitude de passage » qui permet d'accéder à La Brûlée ne soit « pas aggravée de manière inadmissible », car « l'accès à la buvette » et le « nombre de places de stationnement » doivent respecter les règlements. Nous sommes nombreux à voir d'un œil bienveillant la buvette d'un alpage en exploitation mettant en avant les produits locaux, préservant la qualité du site et évitant les nuisances pour les habitants. Pléiades Sud devrait négocier pour que le projet puisse évoluer. Après avoir rencontré le Syndic, il apparaît possible que la Municipalité ne reste plus aveugle aux trésors de son territoire et sourde aux doléances de ses administrés. » Ainsi, affaire à suivre !



# *Un peu de détente*

Retrouvez les 7 différences cachées dans la toile d'Etienne



E. Plumettaz



E. Plumettaz

# *Association des Résidents des Pléiades*

*ARP*

Case Postale 680 - Lally  
1807 Blonay  
<http://arp.lally.ch>

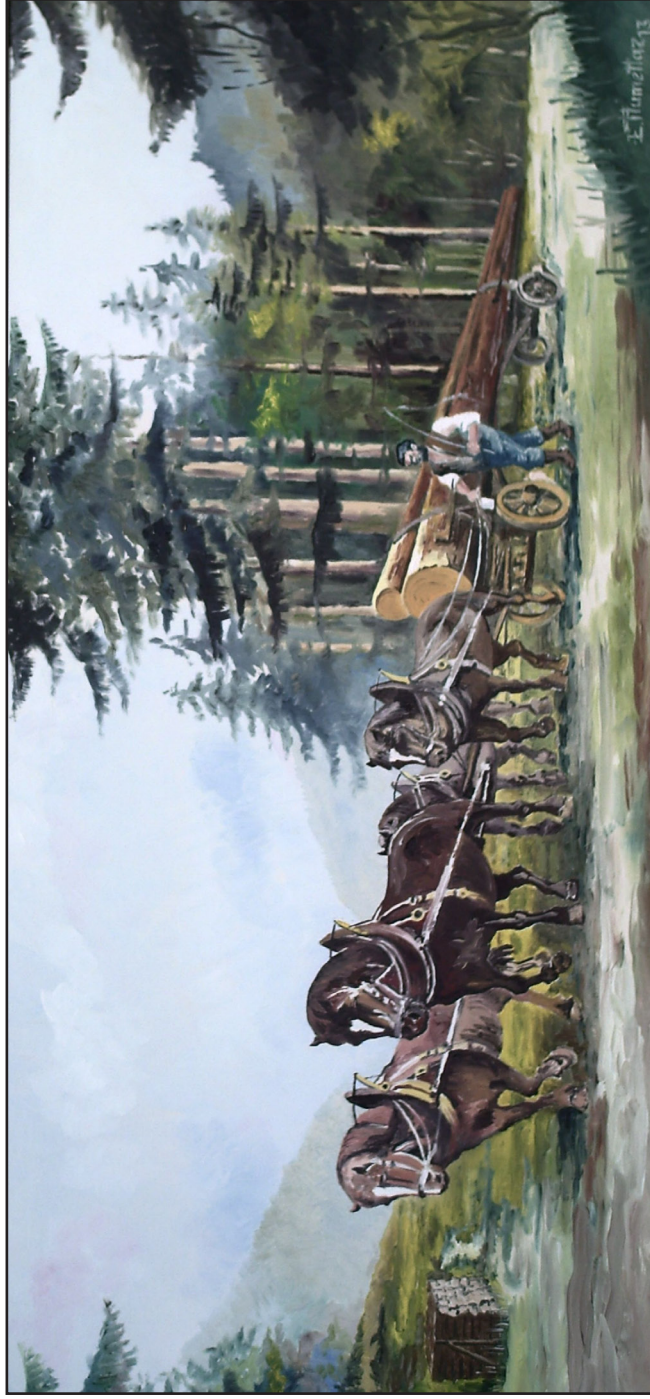
*Comité*

Président	Yves Membrez
Vice-présidente	Suzanne Stegmann
Secrétaire	Françoise Schneiter
Trésorier	Michel Duc
Membre adjointe	Fatima Dubois

Compte de chèques postaux :  
Association des Résidents des Pléiades Blonay  
18-3355-5

**Montant de la cotisation annuelle Fr. 30.-**

# *Les longs-bois*



Un grand merci à Etienne Plumettaz pour ces magnifiques illustrations